

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 23/06/2025

Autofocus IRVE : Une première cartographie de la filière de la recharge

A l'initiative de la Commission IRVE de Mobilians, l'Observatoire des métiers des services de l'automobile, piloté par l'ANFA, publie une étude inédite offrant une première photographie des métiers mobilisés dans le développement des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE).

Avec près de 2,5 millions de points de charge installés en France, dont près de 170 000 accessibles au public, la filière IRVE connaît une croissance rapide. Les récents objectifs gouvernementaux tablent sur 7 millions de points de charge d'ici 2030, dont 400 000 ouverts au public, marquant un virage décisif vers l'électromobilité.

Une filière déjà riche de 24 000 emplois

L'étude identifie **5 400 structures** et **24 000 emplois** mobilisés dans la filière IRVE. Ces métiers couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis les techniciens jusqu'aux ingénieurs, répartis comme suit :

- Fabricants : 990 emplois
- Installeurs et mainteneurs : 19 500 emplois
- Opérateurs de recharge : 2 876 emplois
- Opérateurs de mobilité : 172 emplois
- Superviseurs : 124 emplois
- Acteurs publics : 132 emplois estimés
- Services de conseil : 144 emplois

Les besoins sont en forte croissance, et certaines compétences, notamment celles des techniciens en installation et maintenance de bornes, sont déjà en tension.

Dans ce contexte et pour répondre aux normes de sécurité liées aux risques électriques, il est essentiel de rappeler la nécessité de construire, avec les professionnels du secteur, des parcours de reconversion professionnalisants, incluant habilitations, période en entreprise, et certifications techniques. La filière doit aussi composer avec la diversité des systèmes et certifications constructeurs, rendant la montée en compétence un enjeu majeur.

Des vendeurs aux techniciens : tous concernés par la transition électrique

Les vendeurs automobiles jouent également un rôle-clé : premiers interlocuteurs des particuliers et entreprises, ils doivent désormais conseiller sur les types de recharge, les puissances, les usages et les bonnes pratiques. Pour les accompagner, un **Certificat de Compétences de Branche “Conseils en Électromobilité”** a été créé par l’ANFA, accessible en formation continue.

*« La publication de cet Autofocus est le fruit d’un travail collectif. Elle répond à un besoin partagé par les acteurs de mieux appréhender les évolutions des métiers de la filière IRVE. C’est une brique essentielle pour structurer les parcours professionnels, anticiper les tensions en matière de compétences et accompagner la transition énergétique du secteur », déclare **Alain Rolland**, Président des métiers de la recharge chez Mobilians.*

Lien vers l’étude : https://www.anfa-auto.fr/sites/default/files/2025-06/ANFA_AUTOFOCUS_IRVE_VF.pdf

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d’entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 180 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d’une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.